

INTERVENTION

Groupe socialiste, écologiste et républicain

Agnès MARCHAND, vice-présidente déléguée à l'enfance, à la famille, à la santé et au développement social

Conseillère départementale du canton de Meine au Saintois

DOB

Solidarités avec les personnes

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,

Je souhaitais intervenir pour évoquer quelques éléments clés de ce DOB concernant les solidarités. Les orientations visant notamment à faire que le budget de l'enfance-famille s'adapte aux réalités des besoins des familles.

Je rappelle que 2017 verra la mise en œuvre du nouveau schéma enfance-famille. Un schéma qui est la traduction de comment l'action publique départementale peut répondre aux conséquences sur les familles, et notamment les enfants, de la dégradation du contexte économique et social.

La politique de protection du département doit aussi être en capacité de répondre à l'urgence de protection des mineurs non accompagnés. C'est en ce sens que le département de Meurthe-et-Moselle a décidé d'agir dans le cadre du démantèlement du campement de Calais. **C'est un engagement de responsabilité et de devoir de protection vis-à-vis des enfants.**

Je me permettrais, Monsieur le Président, de préciser sur ce point que nous parlons de mineurs et si je conçois que nous sommes dans une république où la parole est libre, je ne peux admettre que des aspirations électoralistes nourries d'un fond de populisme, occultent complètement le fait qu'il s'agit d'être vulnérables et que si nous n'agissons pas, qui le fera ?

Quand on parle de solidarités au département de Meurthe-et-Moselle, ce n'est pas pour exercer nos compétences légales mais pour être **une collectivité qui prend soin de ceux qui en ont le plus besoin.**

C'est le cas aussi avec la question des bénéficiaires du RSA pour lesquels nous avons élaboré un nouveau PDI. Toutefois, aujourd'hui, les réponses classiques ne suffisent plus, il faut aller au-delà. **Il faut être en capacité d'innover en bousculant les dispositifs classiques.**

Dans cet esprit, nous avons décidé de mobiliser de nouveaux outils comme les contrats à Impact social. Grâce à cet outil de financement nous travaillerons particulièrement auprès d'un public féminin dont les freins vers un retour à l'emploi se trouvent plus marqués.

Session du 23 novembre 2016

Enfin, je ne pouvais conclure cette intervention sur les solidarités sans évoquer la question des personnes âgées et des personnes handicapées. Ce DOB réaffirme notre volonté d'être à leurs côtés à travers le nouveau schéma départemental de l'autonomie qui prend en compte leur désir d'autonomie.

En conclusion, ce DOB donne sa pleine mesure à notre conception des solidarités envers les personnes, il trace le cap pour 2017, un cap qui sera réaffirmé dans la session budgétaire.

Je vous remercie.